

Mobilisation pour l'internationalisation des pôles de compétitivité

Le 1^{er} Décembre, lors du salon Classe Export, les Comités régionaux d'Auvergne, Limousin et Rhône-Alpes ont signé une convention de partenariat avec le pôle de compétitivité Viameca.

Cette signature inédite entre un pôle de compétitivité et des comités régionaux s'est déroulée à l'occasion de la Réunion Mensuelle d'Echanges du Comité Rhône-Alpes en présence de Monsieur André Malet, président de Viameca, de Monsieur Philippe Blandinières, administrateur du CNCCEF, ainsi que de Messieurs Dominique Andrieux, et Pascal Nadobny respectivement président du comité Auvergne et Rhône-Alpes.

Viameca s'attache au développement des entreprises du secteur mécanique et s'organise autour de trois marchés prioritaires : la machine spéciale, les ensembles de structures spéciaux et les véhicules spéciaux.

Le pôle souhaite développer les relations des entreprises de son secteur avec l'international, principalement l'Europe. C'est dans ce contexte que les deux parties prenantes ont décidé d'établir un partenariat afin de participer ensemble au rayonnement des entreprises françaises à l'international.

La coordination avec le pôle sera assurée de façon tournante par chaque président de la Commission Pôle de Compétitivité des régions signataires :

- Dominique Simondet du Comité régional Auvergne pour la 1^{ère} année
- Frédéric Della Faille du Comité régional Rhône-Alpes pour la 2^{ème} année
- Philippe Blandinières du Comité régional Limousin pour la 3^{ème} année

Concrètement, dans le cadre de cette convention, **les CCE auront pour mission d'accompagner et d'informer les entreprises du pôle dans leur démarche pour l'export.**